



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de l'Économie Numérique  
et de la Transformation Digitale



Délégation de l'Union  
européenne au Togo

Mercredi, 24 novembre

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT

*Le Togo devient le premier pays d'Afrique subsaharienne dont le certificat de vaccination COVID-19 numérique est reconnu par l'Union européenne.*

**Lomé (Togo), 24 novembre 2021** – Le gouvernement togolais et la Délégation de l'Union européenne ont le plaisir d'annoncer la reconnaissance ce jour du certificat de vaccination numérique du Togo dans les 27 pays de l'Union européenne. La mesure sera effective à compter du jeudi 25 novembre 2021.

Le gouvernement togolais a en effet mis en place une stratégie de vaccination efficace de la population qui place le Togo au rang des pays les mieux vaccinés de la sous-région. En effet, plus d'un million de personnes, soit 25% de la population cible togolaise, se sont déjà enregistrés sur la plateforme numérique d'enrôlement et de suivi des personnes vaccinées, mise en place dès le démarrage de la campagne de vaccination par le Togo.

Cette plateforme, entièrement développée au Togo, permet d'émettre un certificat de vaccination COVID-19 numérique avec QR code, aux personnes qui ont reçu le nombre minimal de doses requis. Grâce à ce dispositif digital, l'État togolais a pu établir en un temps record la réciprocité avec le système européen des certificats de vaccination numériques contre la COVID-19.

Le Commissaire européen à la Justice, Didier Reynders, s'est félicité du nombre croissant de pays rejoignant l'effort de l'UE et a souligné que 51 pays et territoires sur cinq continents sont désormais connectés au système de certificat numérique COVID de l'UE. « *Je suis également ravi que nous ayons le premier pays d'Asie du Sud-Est (Singapour) et le premier pays d'Afrique subsaharienne (Togo) qui seront interconnectés au certificat numérique COVID. A l'approche des fêtes de fin d'année, je souhaite réaffirmer aux voyageurs la confiance de voyager à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE* », a-t-il poursuivi.

*« Je félicite le gouvernement togolais pour sa proactivité afin d'obtenir l'équivalence du certificat de vaccination numérique avec celui de l'Union européenne. C'est une bonne nouvelle pour*

*tous les Togolaises et les Togolais, notamment ceux de la diaspora et les hommes d'affaires européen effectuant des déplacements réguliers au Togo », a de son côté indiqué Joaquín Tasso Vilallonga, Ambassadeur de l'Union européenne au Togo.*

Le Togo devient ainsi le premier pays d'Afrique subsaharienne dont le certificat de vaccination COVID-19 numérique est reconnu dans les 27 pays de l'Union européenne. Concrètement, les voyageurs togolais totalement vaccinés et disposant du nouveau certificat pourront désormais accéder aux lieux soumis à la présentation du certificat de vaccination COVID-19 dans l'espace européen. De même, les voyageurs munis d'un certificat de vaccination COVID-19 européen pourront le présenter au Togo dans les lieux où ce certificat sera exigé.

Le professeur Moustafa Mijiyawa, Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins, a réaffirmé la volonté de l'État togolais de protéger sa population contre le Coronavirus. *« Les efforts du gouvernement dans la gestion de la crise sanitaire liée à la COVID-19, notamment dans la mise en œuvre de la stratégie vaccinale, sont recommandables. Avec plus de 500 000 personnes complètement vaccinées et presque un million de personnes partiellement vaccinées, le Togo affiche aujourd'hui un taux de vaccination de 12%, et œuvre pour une nette amélioration de ce taux d'ici la fin de l'année »,* a-t-il dit.

Cina Lawson, Ministre de l'Économie Numérique et de la Transformation Digitale, a de son côté, indiqué que *« la numérisation du certificat de vaccination est une première étape dans l'effort de digitalisation du secteur de la santé au Togo. A terme, cette digitalisation permettra, entre autres, de suivre le parcours médical des patients et de poser les bases pour le développement de la télémédecine. La reconnaissance du certificat togolais par le système européen atteste aussi de l'importance pour notre pays de construire des solutions numériques interopérables qui répondent aux normes et aux standards internationaux »*. Elle a félicité les équipes techniques qui ont développé le certificat en interne.

Contact presse : [presse@numerique.gouv.tg](mailto:presse@numerique.gouv.tg) ; [Yao.D'ALMEIDA@eeas.europa.eu](mailto:Yao.D'ALMEIDA@eeas.europa.eu)